



**Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT)**  
08 B.P. 85 Tri Postal – Cotonou Tél. : (229) 21 13 53 68 / 95 45 23 48 / 95 05 04  
24 / 97 47 60 74 Fax : 20 21 27 47 / E-mail : cboept@yahoo.fr Rép. du Bénin

## FICHE DE COMPTE RENDU DE SEANCE

**Réunion** : Conférence de presse de la CBO-EPT

**Date** : 17 Septembre 2015

**Lieu** : salle de réunion de la CBO-EPT

**Participants** :

**Pour la CBO EPT**: OSC membres et personnel de la CBO-EPT,

**Du côté de le presse** : ORTB (TV et radio), SIKKA TV, Radio Soleil, ALLELUIA FM, la Nation,  
l'autre quotidien, Fraternité, Canard du Nord, éducation tribune.

**Invités** : RJCE, FAWE-Benin, COSIEB, AFJB, AJCAL

**Rédigé par** : Bio Gado OUOROU YERIMA Responsable Adjoint la Communication



Les membres du CA en échanges avec les journalistes au sujet du devenir des actes du forum.

<b>Objet de la séance de travail</b>	Amener les décideurs politiques à s'engager avec célérité dans le processus de mise en application des actes du 2 <sup>ème</sup> forum de l'éducation
<b>Le point des discussions</b>	<p>Cette conférence de presse est une recommandation de la deuxième session ordinaire du conseil d'administration de la CBO-EPT en date du 26 Août 2015. Ainsi, l'ordre du jour de cette rencontre avec les hommes des médias est relatif à l'officialisation des actes du 2<sup>ème</sup> forum de l'éducation. De façon spécifique, les points suivants ont été abordés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Présentation du plaidoyer de la CBO-EPT</li> <li>2- Echanges avec les journalistes à travers questions et réponses</li> </ol> <p>Les discussions menées autour de ces différents points ont permis de donner les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>Présentation du plaidoyer de la CBO-EPT</b></li> </ol> <div data-bbox="475 891 992 1256" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="927 1144 1399 1249" data-label="Caption"> <p>Photo des membres du présidium au cours de la conférence de presse</p> </div> <p>Cette présentation a été faite à travers les points suivants :</p> <p>D'abord, une brève introduction et présentation de la coalition a été assurée par le Président du Conseil d'Administration pour ouvrir la rencontre. Ensuite, l'état actuel des recommandations du deuxième forum de l'éducation, 9 mois après, a été présenté par la responsable à la communication,</p> <p>Enfin, les propositions pour une meilleure optimisation des résolutions du 2<sup>ème</sup> forum ont été présentées à l'assistance par le Trésorier Général du conseil d'administration et le Coordonnateur de la CBO -EPT.</p> <p>Au total, de ces différentes interventions, il ressort entre autres que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ pour le 1<sup>er</sup> forum (tenu en 2007), seulement huit des 49 recommandations ont été entièrement réalisées, et 25 partiellement,</li> <li>❖ les actes du 2<sup>ème</sup> forum ne sont pas officiellement remis au chef de l'Etat, après quoi un séminaire gouvernemental devrait être organisé ; ce qui</li> </ul>

n'est toujours pas le cas, 9 mois après

- ❖ les acteurs éducatifs sont loin d'être informés du contenu du deuxième forum ni de son plan de vulgarisation.
- ❖ Cette conférence de presse se base sur une démarche pédagogique à travers un exercice d'interpellation du gouvernement. C'est une manière pour la CBO-EPT de jouer sa partition en suscitant l'examen et l'adoption des actes du forum de l'éducation..

Au regard de ces raisons, et dans le souci d'éviter la dispersion lors de leur mise en œuvre, la Coalition propose au gouvernement de procéder à une priorisation des recommandations du deuxième forum. Cette priorisation a été faite autour de douze recommandations réparties en deux catégories à savoir :

- L'accès et qualité de tous les enfants (filles comme garçons) à l'éducation,
- Le pilotage et la gestion du système éducatif

## **2- Echange avec les journalistes à travers réponses et questions**

Les questions et préoccupations des journalistes peuvent être regroupées en deux grandes catégories : premièrement, le contexte (période) de la tenue de la conférence de presse et deuxièmement le financement de la mise en œuvre des recommandations.

Par rapport à la première catégorie relative à la période de tenue de cette conférence de presse, la CBO-EPT à travers son personnel et les membres du conseil d'administration a fourni les informations suivantes :

- Durant le forum, un engagement avait été pris par le gouvernement pour adopter les résolutions issues du forum, trois (03) mois après les assises.
- Au lendemain de ce 2<sup>e</sup> forum de l'éducation, ayant noté un grand retard pour l'officialisation des actes dudit forum, des démarches ont été entreprises en direction des autorités en charge du secteur à travers des correspondances à eux adressées par la CBO-EPT et qui sont restées sans suite.
- La Coalition a organisé avec les OSC membres, un atelier de partage des recommandations du forum et a défini une feuille de route en vue de l'organisation de la pression publique en faveur de la mise en application

effective des recommandations.

- Dans les ministères concernés, il a été noté un bouleversement des cabinets suite aux dernières nominations.
- Au lendemain de ce forum, il a été organisé deux élections successives que sont les législatives et les communales.
- Par rapport au temps matériel, l'éducation devrait désormais être une priorité (pour le prochain régime) car l'administration est une continuité
- L'élaboration du prochain PDDSE devrait se baser sur les recommandations de ce forum et voici que le processus est actuellement en cours alors que les actes dudit forum ne sont toujours pas officialisés

Au total, cette conférence de presse intervient après avoir épuisé toutes les démarches et voix de recours dont dispose la CBO-EPT. Ainsi, la coalition dans sa démarche de plaider, a voulu y aller graduellement. La première étape étant de faire comprendre ce sur quoi se fonde le plaider.

En ce qui concerne, la seconde catégorie des interventions des hommes de la presse, les réponses suivantes ont été fournies :

- La société civile n'est ni initiatrice ni organisatrice de ces fora. C'est le gouvernement qui en est initiateur et organisateur ; Ce forum a ouvert le chemin à des réformes structurelles importantes que partagent les OSC et la Coalition, d'où la nécessité de veiller à leurs mises en application ;
- La société civile avait manifesté une certaine réticence au regard de la manière dont les recommandations du premier forum tenu en 2007 avaient été mis en œuvre. En effet, elle avait noté et déploré le fait que seulement huit (08) des quarante et neuf (49) étaient entièrement mises en œuvre.
- La société civile s'était même intéressée sur les fondements de la tenue du premier forum, au regard de ce qui a été réservé comme sort aux actes des états généraux de l'éducation. Elle a pu constater que l'organisation du deuxième forum était devenue une question politique que le gouvernement voulait régler. Mais la société a fini par adhérer à l'organisation de ce forum.

Au terme du premier forum, un comité avait même été mis sur pied (dont le

Directeur de Cabinet du MEMP) était le Président. Mais force est de constater que ce comité n'a jamais fonctionné. Fort de ce constat, la société civile avait même fait des propositions au gouvernement comme par exemple procéder à l'évaluation du premier forum. Mais le gouvernement ne voulant pas l'entendre de cette oreille a foncé droit vers l'organisation de ce forum, que la société civile juge comme un forum de plus.

L'autre constat fait par la société civile est relatif au fait que les gouvernements ne se donnent pas les moyens pour véritablement faire de l'éducation leur priorité.

Par ailleurs, l'organisation de cette conférence de presse est une manière pour la société civile de jouer sa partition. Toutefois, consciente que la mise en œuvre des recommandations nécessitera le déploiement d'importants moyens que l'Etat peut ne pas avoir actuellement, elle propose au gouvernement d'adopter une démarche qui concourt à faire la politique de ses moyens à travers l'établissement des priorités qui permettront une réussite de la mise en œuvre des recommandations de ce forum.

Par rapport à la recommandation relative à l'Approche Par les Compétences, lors du premier forum, la société civile avait suggéré l'évaluation de ce programme. Il a été aussi noté que ce programme est incompatible aux effectifs pléthoriques, le temps de travail de l'enseignant béninois, etc ..... Par exemple, le besoin actuel en matière d'enseignants est estimé à environ 10800 enseignants. La société civile a également relevé la mauvaise répartition des ressources disponibles. En effet, la revue des actions du gouvernement dans le secteur éducatif montre souvent de la sous consommation du peu de ressources financières disponibles pendant que l'argument de manque de moyens est agité. Même dans cette sous consommation, on note trop de dépenses avec peu d'investissements aggravés par des détournements présents à foison dans ce secteur.

Cette mauvaise gestion se note également dans la politisation de l'administration à travers des nominations subjectives et fantaisistes à la tête des établissements scolaires qui sont créés à chaque rentrée souvent dans le dessein de récompenser des partisans politiques.

En définitive, les préoccupations par rapport au financement de la mise en œuvre

	des recommandations semblent venir au temps opportun car c'est une période durant laquelle les grandes réformes sont annoncées.
--	---